

DECLARATION DE MANIFESTATION				
Nom de l'association organisatrice :				
Coordonnées téléphoniques et adresse mail :				
Nature de la manifestation :				
Date d'organisation :				
Lieu d'organisation :				
Coordonnées de la Compagnie d'assurances :				
N° de la police d'assurances :				
N° d'agrément DDJS :				
DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE				
(À établir 15 jours au moins avant la manifestation – 3 mois avant la date en cas de régime dérogatoire)				
☐ Sollicite la délivrance d'une autorisation de débit de boissons temporaire de h à h				
☐ 1 ^{ére} catégorie (eau minérale ou gazéifiée, limonade, infusion, lait, café, thé, chocolat jus de fruit ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieur à 1 ou 2°)				
 Pour les manifestations non sportives Pour les manifestations sportives Pour les manifestations se déroulant à moins de 100 m de certains établissements (scolaires, pénitentiaires, religieux, casernes, cimetières, stade, piscines, terrains de sport publics ou privés) ou à l'intérieur des établissements d'activités physiques et sportives (stade, salle d'éducation physique, gymnases) 				
☐ 2 ^{éme} catégorie (boissons fermentées non distillées : vin. bière. cidre. poiré. hydromel. vins doux				

- ➤ Pour les manifestations non sportives (dans la limite annuelle de 5 autorisations)
- Régime dérogatoire pour les manifestations se déroulant à moins de 100m de certains établissements (scolaires, pénitentiaires, religieux, casernes, cimetières, stade, piscines, terrains de sport publics ou privés...) ou à l'intérieur des établissements d'activités physiques et sportives (stades, salle d'éducation physique, gymnase...). Durée limitée à 48 Heures maximales, débit de boisson fermé à 3 heures. 10 dérogations annuelles à condition d'avoir un numéro d'agrément auprès de la DDJS. !!! Attention !!! La demande doit être faite 3 mois avant la date de la manifestation.

naturels bénéficiant du régime fiscal des vins crème de cassis, jus de fruit, de légumes fermentés



comportant 1, 2,3° d'alcool)

Tél: 03 44 68 23 00 Mail: mairie@agnetz.fr

Web: www.agnetz.fr https://www.facebook.com/mairieagnetz/



BESOIN EN RECOMPENSES				
OUI (limité à 2 coupes) – nombre : NON				
DEMANDE DE MATÉRIEL				
Date de dépôt : Date de reprise du matériel :				

DESIGNATION	STOCK	Quantité souhaitée	Disponibilité
Chapiteau (8X16 m)	2		
Barnum (3X3)	10		
Tente de réception (5X8)	1		
Tente de réception (5X12)	1		
Barnum parapluie (3X3)	4		
Barnum parapluie (6X3)	1		
WC chimique (uniquement pour les brocantes)			
Chaise pliante	48		
Banc	75		
Table jaune pliante	40		
Container à ordure	8		
Branchement électrique (coffret, guirlande, rallonge)			
Signalisation sur jante	8		
Panneau défilé danger	1		
Panneau rue barrée	2		
Panneau déviation	4		
Panneau stationnement interdit	2		
Panneau sens interdit	2		
Barrière de ville	50		
Grille caddie	24		



Tél: 03 44 68 23 00 Mail: mairie@agnetz.fr

Web: www.agnetz.fr

https://www.facebook.com/mairieagnetz/



PARTIE RÉSERVÉE A LA MAIRIE D'AGNETZ 1°) Visa des Services Techniques: ☐ Favorable ☐ Défavorable Motif: 2°) Visa du Maire ☐ Demande acceptée et enregistrée ☐ Demande non acceptée Motif: Fait à Agnetz, le : Le Maire,



Tél: 03 44 68 23 00 Mail: mairie@agnetz.fr

Web: www.agnetz.fr

https://www.facebook.com/mairieagnetz/

Stéphanie ANSART